

29/10/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE « LE DEFI DU MOIS SANS TABAC »

L'Agence Sanitaire et Sociale lance pour le mois de novembre un « défi du mois sans tabac ».

Si différents pays ont en déjà fait l'expérience, telle que l'opération britannique « stoptober » ou encore « Mois sans tabac » en France, cela sera une première en Nouvelle-Calédonie. Le principe est d'inciter le plus de fumeurs à participer à ce défi et leur apporter tout le soutien possible via la mobilisation de toute la société : acteurs publics, associations, médias, réseaux sociaux.

Les études démontrent qu'un mois sans fumer multiplie par 5 fois les chances d'arrêter définitivement. En effet, après 30 jours d'abstinence, la dépendance est moins forte et les symptômes de nervosité et d'irritation notamment sont moins présents.

En octobre, mobiliser un maximum de participants

Un groupe privé Facebook a été créé et mis en ligne. Les personnes souhaitant participer à ce groupe peuvent s'y inscrire dès à présent.

En novembre, relever le défi tous ensemble

Le 1er novembre, le top départ du défi collectif « Moi(s) sans tabac » sera donné. Les participants recevront régulièrement des messages, des conseils et des astuces.

Le principe de l'action repose sur le fait que participer à un mouvement collectif facilite la démarche d'arrêt. Les fumeurs sont nombreux à vivre en même temps les bénéfices et les difficultés de l'arrêt.

Une équipe de professionnels mobilisée pour les membres du groupe FB

Les professionnels de santé sont mobilisés pour accompagner tous les fumeurs dans leur démarche, pendant ce Mois Sans Tabac, mais aussi après. Des infirmiers, des psychologues, une diététicienne, un médecin addictologue notamment seront là pour accompagner la dynamique du groupe et les interrogations individuelles.

Durant le défi et même après, ces professionnels de l'Agence Sanitaire et Sociale, en particulier de DECLIC, et du CHS du Centre de Soins en Addictologie seront toujours disponibles pour rencontrer et accompagner, si besoin les participants à ce défi.



Il convient de rappeler que dans le cadre des accompagnements en addictologie le partenariat ASS NC et CHS est plus qu'important. En effet le rôle de l'ASS NC se situe plus sur le volet de la prévention et celui du CHS sur le volet du soin avec son Centre de Soins en Addictologie (CSA). Le dispositif DECLIC peut être amené à faire le pont entre prévention et soin. Il reste tout aussi nécessaire d'indiquer que l'ensemble des professionnels de santé dans les différents établissements de santé, les libéraux ainsi que dans les établissements scolaires peuvent être amenés à jouer un rôle non négligeable dans le cadre des orientations et des accompagnements.

Encourager les actions de proximité

La société civile peut être mise à contribution, en effet, l'idée est de mobiliser l'ensemble de la société pour apporter le soutien aux personnes qui se lancent le défi d'arrêter de fumer à cette occasion. Ainsi par exemple, l'ASS NC en partenariat avec le GIEP NC dispositif SPOT organise une action au profit des bénéficiaires de ce dispositif. Durant tout le mois de novembre les jeunes sont amenés à réaliser des œuvres sur le thème du mois sans tabac. Qu'ils s'agissent de sculpture sur bois, de slam, de chant ou encore de pièces de théâtre, l'objectif est avant tout de leur permettre de réfléchir et de s'exprimer sur ce thème. La construction des œuvres dans leurs différentes étapes fera l'objet d'un suivi particulier et visible sur le site internet www.santepourtous.nc. Une journée clôturera cet événement avec des ateliers santé en lien avec l'arrêt du tabac (alimentation, santé orale et hygiène bucco-dentaire, information tabac, activité physique) et la remise de récompenses pour les œuvres réalisées. Cette journée se déroulera au GIEP NC - SPOT à Nouville le jeudi 26 novembre 2020 de 8h à 14h45.

DECLIC, qu'est-ce que c'est ?

DECLIC est un dispositif qui accueille, accompagne et soutient les jeunes de moins de 25 ans et leur famille face aux consommations (cannabis, tabac, alcool, écrans...). Il s'agit d'un dispositif gratuit, anonyme et confidentiel.

Les consultations jeunes consommateurs DECLIC sont proposées sur Koné, Koumac, Poindimié, Houailou, Bourail, La Foa, Paita, Mont Dore et Nouméa. Pour tous renseignements vous pouvez contacter par téléphone au 25 50 78 ou par mail declic@ass.nc.

Chiffres clés 2019

Le dernier baromètre santé jeune de 2019 révèle que 45.5% des jeunes interrogés ont déjà expérimenté le tabac. Cette proportion reste plus importante que dans les autres pays de la zone. On souligne aussi que 7 jeunes sur 10 ont déjà essayé d'arrêter de fumer dans les 12 derniers mois.

Chez les adultes, le baromètre santé adulte de 2015 indiquait que 80% déclaraient avoir déjà consommé du tabac et au moment de l'enquête près d'un calédonien sur deux consommés actuellement du tabac.

Pour en savoir plus :
www.santepourtous.nc

CONTACT PRESSE
Anne-Laure MEUNIER
Tél : 25 07 71
Email : communication@ass.nc